



Procès-Verbal

Commission Régionale Sportive Seniors

REUNION DU MERCREDI 10 SEPTEMBRE 2025

(par voie électronique)

Président de la Commission : M. Yves BEGON.

Présents : MM. Jean-François CLEMENT, Roland LOUBEYRE, Bernard VELLUT

* * * * *

INFORMATIONS

* PORT D'UN BRASSARD PAR LES EDUCATEURS (Rappel)

Sur proposition de la Commission Régionale du Statut des Educateurs en Entraîneurs de Football (CRSEEF) et dans le cadre de la lutte contre les violences et incivilités, l'obligation du port d'un brassard par les éducateurs des équipes est reconduite pour cette saison.

A l'occasion d'un match régional (Senior, Jeune, Féminin, Futsal) chaque éducateur responsable d'équipe portera obligatoirement et de manière visible un brassard lorsqu'il s'installe sur le banc.

Ces brassards sont à prévoir par le club pour ses équipes concernées.

* TRANSMISSION DE LA F.M.I.

Pour toutes les rencontres, l'utilisation de la F.M.I. est obligatoire. A titre exceptionnel et en cas d'impossibilité d'accès à la F.M.I. le jour du match, le club recevant doit toujours disposer d'une feuille de match papier de substitution disponible sur FOOTCLUBS.

Le délai de la transmission de la F.M.I. est fixé au plus tard le dimanche à 20h00 au dans un délai de 24 heures pour les matchs en semaine.

Le non-envoi ou l'envoi hors-délai de la feuille de match entraine l'application d'une amende pour le club recevant fixée pour cette saison à 75 Euros.

PERIODES AUTORISEES POUR CHANGEMENT D'HORAIRE

3 périodes régissent les changements d'horaire :

Période VERTE :

Cette période se situe jusqu'à 18h00 le lundi qui précède de 13 jours le dimanche du week-end de la rencontre : **accord de l'adversaire obligatoire si l'horaire souhaité est hors des horaires légaux ou autorisés**

Période ORANGE

Cette période se situe jusqu'à 18h00 le lundi qui précède de 6 jours le dimanche du week-end de la rencontre : **accord de l'adversaire obligatoire et ce quel que soit l'horaire demandé.**

Période ROUGE :

Cette période dite **D'EXCEPTION** se situe de 18h00 le lundi qui précède de 6 jours le dimanche du week-end de la rencontre jusqu'au jour de celle-ci : **modification interdite sauf accord explicite de la Commission Régionale des Compétitions.**

ATTENTION :

- En cas de non-respect de cette procédure, les Clubs auront match perdu par pénalité avec application des règles équivalentes au forfait.
- Les changements de terrain au sein d'un Club ne nécessitent pas l'accord de l'adversaire, même en période orange ou rouge, si le terrain choisi figure sous le numéro du Club recevant. Le Club recevant aura l'obligation de prévenir la Ligue, par mail et par téléphone, les officiels et l'adversaire, au moins trois heures avant le match (quel que soit le revêtement).

RAPPEL DES TYPES D'HORAIRES

Il existe 3 types d'horaire (cf. : article 31 des R.G. de la Ligue).

A / L'horaire légal

C'est l'horaire qui est automatiquement entré dans la base informatique et que si aucun club ne se manifeste, sera l'horaire de la rencontre.

A savoir :

- Samedi 18h00 en R1
- Dimanche 15h00 en R2 et R3

B / L'horaire autorisé

C'est l'horaire qui nécessite un courrier du Club recevant modifiant son horaire légal.

L'horaire autorisé est défini par une plage de possibilités que peut utiliser le Club recevant pour organiser sa gestion et son planning des rencontres,

Dans ce cas, il n'y a besoin ni de l'accord de l'autre club ni de celui de la Ligue

Plages horaire autorisées :

- Dimanche 14h30 ou 15h00 en R1
- Dimanche 14h30 en R2 et R3
- Dimanche entre 12h30 et 13h00 (uniquement en lever de rideau). La R1 pourra également jouer en lever de rideau à cet horaire mais uniquement avant une rencontre d'un championnat national.
- Samedi entre 19h00 et 20h00 (uniquement si éclairage minimum E6) par pas de 30 minutes en R2 et R3
- Samedi entre 18h00 et 20h00 (uniquement si éclairage minimum E5) par pas de 30 minutes en R1
- En R2 et R3 : samedi entre 17h00 et 19h00 par pas de 30 minutes, si la distance kilométrique entre les deux clubs est inférieure à 100 km et si éclairage E6 minimum.

C / L'horaire négocié

C'est l'horaire qui a été convenu par deux clubs par écrit ou par accord sur FOOTCLUBS et **qui sera soumis à la Commission Régionale des Compétitions pour accord définitif.**

D / NOTA –

Dans le cas d'une distance supérieure à 200 kms entre deux équipes, le club qui se déplace pourra refuser un horaire autorisé. Dans ces conditions, l'horaire légal sera appliqué

COURRIERS DES CLUBS (changement d'horaires)

Requête de l'Am. TRAVAILLEURS TURCS OYONNAX (542552)

La Commission Régionale Sportive Seniors accuse réception de la requête introduite par l'Am. TRAVAILLEURS TURCS OYONNAX de retarder les matchs à domicile de son équipe Seniors 1 en

championnat R3 au dimanche 15h15 au lieu de 15h00 (horaire légal), en raison du déroulement en lever de rideau d'un match de compétition départementale.

Eu égard aux dispositions réglementaires en vigueur et après examen des motifs évoqués, la Commission Régionale Sportive Seniors décide de ne pas donner une suite favorable à cette proposition d'horaire négocié et rappelle que l'horaire légal d'une rencontre de Championnat Régional 3 est le dimanche 15h00.

De ce fait, la programmation de la rencontre Am. S. TRAVAILLEURS TURCS OYONNAX / U.S. MONTANAY en R3 Poule I est maintenue au Dimanche 21 septembre 2025 à 15h00 (horaire légal) au Complexe sportif de Veyziat à OYONNAX

Cette décision est susceptible d'appel devant la Commission d'Appel de la Ligue dans un délai de 7 jours à compter du lendemain du jour de sa notification ou publication dans le respect des dispositions de l'article 190 des Règlements Généraux de la F.F.F..

PROGRAMMATION DES 20-21 SEPTEMBRE 2025

La Commission Régionale Sportive Seniors entérine **les changements d'horaire** ci-après sollicités par les Clubs pour le **WEEK-END du 20-21 SEPTEMBRE 2025**

REGIONAL 1 – Poule A

* **U.S. MONISTROL SUR LOIRE** (504294)

Le match n° 20057.1 : U.S. MONISTROL SUR LOIRE / CLERMONT FOOT 63 (2) se déroulera le dimanche 21 septembre 2025 à 15h00 au stade du Monteil à **MONISTROL SUR LOIRE.**

* **U.S. SUCS ET LIGNON.** (581280)

Le match n° 20059.1 : U.S. SUCS ET LIGNON / U.S. BLAVOZY se déroulera le samedi 20 septembre 2025 à 16h30 au stade Marcel Ouillon à **SAINT MAURICE DE LIGNON.**

REGIONAL 1 - Poule B :

* **F.C. SAINT CYR-COLLONGES-MONT D'OR** (530052)

Le match n° 20148.1 : F.C. SAINT CYR-COLLONGES-MONT D'OR / GRENOBLE FOOT 38 (2) se déroulera le dimanche 21 septembre 2025 à 15h00 au stade des Combes à **SAINT CYR AU MONT D'OR.**

REGIONAL 2 – Poule A :

* **U.S. BEAUMONT** (508949)

Le match n° 508949.1 : U.S. BEAUMONT / AURILLAC F.C. (2) se déroulera le samedi 20 septembre 2025 à 20h00 au Complexe Sportif de l'Artière à **BEAUMONT.**

* **A.S. DOMERAT** (506258)

Le match n° 20313.1 : A.S. DOMERAT / R.C. VICHY se déroulera le samedi 20 septembre 2025 à 18h00 au stade municipal de **DOMERAT.**

* **SAUVETEURS BRIVOIS** (512835)

Le match n° 20230.1: SAUVETEURS BRIVOIS / Ent. F.C. SAINT AMANT ET TALLENDE se déroulera le samedi 20 septembre 2025 à 19h00 au stade Louis Exbrayat à **BRIVES CHARENSAC.**

* **U.S. VALLEE DE L'AUTHRE** (551835)

Le match n° 20291.1 : U.S. VALLEE DE L'AUTHRE / F.C. CHAMALIERES (2) se déroulera le samedi 20 septembre 2025 à 20h00 au stade Eugène Bessou à **JUSSAC.**

REGIONAL 2 – Poule B :

* **Ent. NORD LOZERE** (520389)

Le match n° 20441.1: Ent. NORD LOZERE / U.S. BRIOUDE se déroulera le samedi 20 septembre 2025 à 18h00 au stade de la Baisse à **SAINT ALBAN SUR LIMAGNOLE.**

* **F.C. RIOM** (508772)

Le match n° 20484.1: F.C. RIOM 42 / ROANNE FOOT 42 se déroulera le samedi 20 septembre 2025 à 18h00 au Parc des Sports du Cerey à **RIOM.**

* **U.S. SAINT FLOUR** (508749)

Le match n° 20462.1: U.S. SAINT FLOUR / U.S. BLAVOZY (2) se déroulera le samedi 20 septembre 2025 à 17h00 au stade René Jarlier à **SAINT FLOUR.**

* **C.S. VOLVIC** (506562)

Le match n° 20421.1 : C.S. VOLVIC / FRATERNELLE AMICALE LE CENDRE se déroulera le samedi 20 septembre 2025 à 18h00 au stade Michel Champleboux à **VOLVIC**.

REGIONAL 2 - Poule C

* **C.S. LAGNIEU** (504391)

Le match n° 20509.1 : C.S. LAGNIEU / C.S. NEUVILLE SUR SAONE se déroulera le samedi 20 septembre 2025 à 19h00 au stade Honneur à **LAGNIEU**.

* **Av. S. SUD ARDECHE FOOT** (550020)

Le match n° 20513.1 : Av. S. SUD ARDECHE / SPORTING NORD ISERE se déroulera le samedi 20 septembre 2025 à 16h00 au stade Georges Marquand à **UCEL**.

* **F.C. VENISSIEUX** (582739)

Le match n° 20511.1 : VENISSIEUX F.C. / O. LYON SUD se disputera le samedi 20 septembre 2025 à 18h00 au stade Laurent Gérin 2 à **VENISSIEUX**.

* **U.S. VILLARS** (527379)

Le match n° 20512.1 : U.S. VILLARS / L'ETRAT LA TOUR SPORTIF se disputera le vendredi 19 septembre 2025 à 20h00 au stade Roger Villeneuve à **VILLARS**.

REGIONAL 2 – Poule D

* **CLUSES SCIONZIER F.C.** (551383)

Le match n° 20574.1 : CLUSES SCIONZIER F.C. / AIX F.C. se disputera le samedi 20 septembre 2025 à 18h00 au stade Intercommunal à **CLUSES**.

* **F.C. DU FORON** (548880)

Le match n° 20657.1 : F.C. DU FORON / MOS 3R F.C. se disputera le samedi 20 septembre 2025 à 19h00 au stade Jean Moenne à **LA ROCHE SUR FORON**.

* **A.S. DE MONTCHAT LYON** (523483)

Le match n° 20576.1 : A.S. DE MONTCHAT LYON / LYON LA DUCHERE (2) se disputera le samedi 20 septembre 2025 à 18h00 au stade Marc Vivien Foé à **LYON**.

* **LA TOUR SAINT CLAIR F.C.** (550032)

Le match n° 20578.1 : F.C. LA TOUR SAINT CLAIR / F.C. ECHIROLLES se disputera le samedi 20 septembre 2025 à 17h00 au stade Gérifondière n°1 à **SAINT JEAN DE SOUDAN**.

REGIONAL 2 – Poule E

* **EYBENS O.C.** (546478)

Le match n° 26539.1 ; EYBENS O.C. / A.S. CRAPONNE se disputera le samedi 20 septembre 2025 à 19h00 au stade Roger Journet à **EYBENS**.

* **F.C. ALLOBROGES ASAFIA** (544456)

Le match n° 26538.1 : F.C. ALLOBROGES ASAFIA / ANNECY LE VIEUX U.S. se disputera le samedi 20 septembre 2025 à 19h00 au stade du Vercors à **GRENOBLE**.

REGIONAL 3 – Poule A

* **CHATAIGNERAIE CANTAL** (551385)

Le match n° 24406.1 : CHATAIGNERAIE CANTAL/ Am. S. BELBEX se disputera le samedi 20 septembre 2025 à 19h00 au stade municipal de **LACAPELLE DEL FRAISSE**.

* **S.C.A. CUSSET** (506255)

Le match n° 24403.1 : S.C.A CUSSET / Esp. CEYRAT (2) se disputera le samedi 20 septembre 2025 à 19h00 au stade René FERRIER à **CUSSET**.

* **A.S. SAINT GENES CHAMPANELLE** (524952)

Le match n° 24408 : A.S. SAINT GENES CHAMPANELLE / A.S.C. SAINT GERMAIN DES FOSSES se disputera le samedi 20 septembre 2025 à 20h00 au Stade municipal de SAINT GENES CHAMPANELLE.

REGIONAL 3 – Poule B

* **BEZENET DOYET FOOT** (582302)

Le match n° 24469.1 : BEZENET DOYET FOOT / AMBERT LIVRADOIS SUD se disputera le samedi 20 septembre 2025 à 19h00 au stade Georges Bideau à **BEZENET**.

* **F.C. ESPALY** (523085)

Le match n° 24474.1 : F.C. ESPALY (2) / VERGONGHEON ARVANT se disputera le samedi 20 septembre 2025 à 20h00 au stade Le Viouzou à **ESPALY SAINT MARCEL**.

* **LEMPDES SPORTS** (518527)

Le match n° 24596.1 : LEMPDES SPORTS / A. OUVOIMOIJA se disputera le samedi 20 septembre 2025 à 18h00 au terrain n° 1 de la Plaine de jeux du Marais à **LEMPDES**.

REGIONAL 3 – Poule C

* **C.S. PONT DU CHATEAU** (520152)

Le match n° 24710.1 : C.S. PONT DU CHATEAU / BOURBON Sp. se disputera le samedi 20 septembre 2025 à 18h00 au stade Léon Baget à **PONT DU CHATEAU**.

* **S.A. THIERS** (508776)

Le match n° 24711.1 : S.A. THIERS (2) / A.S. ORCINES se disputera le samedi 20 septembre 2025 à 20h.00 au Parc des Sports Antonin Chastel – terrain synthétique – à **THIERS**.

REGIONAL 3 – Poule D

* **F.C. COURNON (2)** (547699)

Le match n° 24777.1 : F.C. COURNON (2) / F.C. PONTCHARRA SAINT LOUP se disputera le samedi 20 septembre 2025 à 20h00 au stade Joseph et Michel Gardet à **COURNON D'Auvergne**.

* **F.C. VELAY** (581803)

Le match n° 24916.1 : F.C. VELAY / SOUS ECOLES LAIQUES SAINT PRIEST EN JAREZ se disputera le samedi 20 septembre 2025 à 18h00 au stade Guy Roux à **SAINT PAULIEN**.

REGIONAL 3 – Poule E

* **F.C. PEAGEOIS** (504390)

Le match n° 25179.1 : F.C. PEAGEOIS / Ent. S. REVERMONTAISE se déroulera le samedi 20 septembre 2025 à 18h00 au stade des Bayannins à **BOURG DE PEAGE**.

* **AVENIR FOOTBALL PAYS DE COISE** (563727)

Le match n° 25108.1 : AVENIR FOOTBALL PAYS DE COISE/ DERVAUX CHAMBON FEUGEROLLES se disputera le samedi 20 septembre 2025 à 20h00 au stade municipal de **GRAMMOND**.

REGIONAL 3 – Poule F

* **C.S. MEGINAND** (580613)

Le match n° 25335.1 : C.S. MEGINAND / F.C. CHABEUIL se déroulera le samedi 20 septembre 2025 à 20h00 au stade du Docteur Mérieux à **MARCY L'ETOILE**.

* **OI. SALAISE RHODIA** (504465)

Le match n° 25338.1 : OI. SALAISE RHODIA (2) / SORBIERS LA TALAUDIÈRE FOOTBALL se déroulera le dimanche 21 septembre 2025 à 12h30 au stade de la Terre Rouge à **ROUSSILLON**.

REGIONAL 3 – Poule G

* **A.S. DOMARIN** (528356)

Le match n° 26456.1 : A.S. DOMARIN / OI. SAINT MARCELLIN se disputera le samedi 20 septembre 2025 à 18h00 au stade municipal de **DOMARIN**.

* **F.C. DOMBES BRESSE** (553366)

Le match n° 25484.1 : F.C. DOMBES BRESSE / F.C. LIMONEST DARDILLY SAINT DIDIER (2) se disputera le samedi 20 septembre 2025 à 20h00 au stade de l'Europe à **CHATILLON SUR CHALARONNE**.

* **E.S.B. FOOTBALL MARBOZ** (521755)

Le match n° 25424.1 : E.S.B. FOOTBALL MARBOZ / SPORTING CLUB OUEST LYONNAIS se disputera le samedi 20 septembre 2025 à 19h00 au stade Fernand Piguet à **MARBOZ**.

* **OI. DE RILLIEUX** (517825)

Le match n° 25425.1 : OI. DE RILLIEUX/ C.S. VIRIAT se disputera le samedi 20 septembre 2025 à 18h30 au Complexe Sportif des Lônes à **RILLIEUX LA PAPE**.

REGIONAL 3 – Poule H

* **F.C. ECHIROLLES** (515301)

Le match n° 25571.1 : F.C. ECHIROLLES (2) / F.C. CROLLES se disputera le samedi 20 septembre 2025 à 19h00 au stade Alice Milliat à **ECHIROLLES**.

* **LYON FOOTBALL F.C.** (506505)

Le match n° 25511.1 : LYON FOOTBALL F.C. / A.S. MONTREAL LA CLUSE FOOTBALL se disputera le samedi 20 septembre 2025 à 19h00 au stade au stade Georges Vuillermet à **LYON**.

* **F.C. PLAINE TONIQUE** (560193)

Le match n° 25512.1 : F.C. PLAINE TONIQUE / F.C. MENIVAL se disputera le samedi 20 septembre 2025 à 18h00 au stade du Moulin Neuf à **MALAFRETAZ**.

REGIONAL 3 – Poule I

* **U.S. ANNEMASSE-AMBILLY-GAILLARD** (500384)

Le match n° 25682.1: U.S. ANNEMASSE-AMBILLY-GAILLARD / F.C. VEYLE SAONE se déroulera le samedi 20 septembre 2025 à 20h00 au stade Henri Jeantet à **VETRAZ MONTHOUX**.

* **F.C. COLOMBIER SATOLAS** (581381)

Le match n° 25601.1 : F.C. COLOMBIER SATOLAS / F.C. LA TOUR SAINT CLAIR se disputera le samedi 20 septembre 2025 à 19h00 au stade Municipal de **COLOMBIER-SALIGNIEU**.

* **F.C. BELLE ETOILE MERCURY** (527005)

Le match n° 25680.1: F.C. BELLE ETOILE MERCURY / F.C. CLUSES. se disputera le samedi 20 septembre 2025 à 20h00 au stade de la Grillette à **MERCURY**.

REGIONAL 3 – Poule J

* **Ent. S. DRUMETTAZ MOUXY** (526437)

Le match n° 26119.1 : Ent.S. DRUMETTAZ MOUXY / A. MONTMELIAN se disputera le samedi 20 septembre à 19h00 au stade des Fins à **DRUMETTAZ CLARAFOND**.

Yves BEGON

Roland LOUBEYRE,

Président de la Commission

Secrétaire